



LES COMPAGNIES RÉPUBLICAINES DE SÉCURITÉ (CRS)

Depuis leur création en 1944, les compagnies républicaines de sécurité occupent une place singulière dans la police nationale. Les CRS forment la réserve générale de la police nationale.

À ce titre, elles concourent sur l'ensemble du territoire au maintien de l'ordre, à la protection des personnes et des biens tout en assurant des missions spécialisées de surveillance et de secours.

L'ORGANISATION DE LA DIRECTION CENTRALE DES COMPAGNIES RÉPUBLICAINES DE SÉCURITÉ EN CHIFFRES

1 **direction centrale** chargée de l'organisation et du contrôle des unités, de la formation du personnel et de la mise à disposition opérationnelle des effectifs en fonction des missions.

7 **directions zonales.** La direction zonale constitue l'échelon de commandement et de gestion intermédiaire entre la direction centrale et les compagnies. Le directeur zonal est le conseiller technique du préfet de zone de défense pour l'emploi des unités. Il veille au bon fonctionnement de ces dernières et à l'entraînement du personnel.

61 **compagnies**, dont la CRS 1 qui contribue à assurer la sécurité des déplacements officiels du Président de la République et du Premier ministre.

9 **compagnies autoroutières**

6 **unités motocyclistes zonales**

La CRS Alpes et la CRS Pyrénées

Le « centre national d'entraînement à l'alpinisme et au ski » à Chamonix

4 **centres de formation** (Dijon, Toulouse, Sainte Foy-Lès-Lyon et Rennes)



"SERVIR",
LA DEVISE
DES CRS



13 672
PERSONNELS AU
31 DÉCEMBRE 2021



LES TROIS MISSIONS PRINCIPALES DES 60 UNITÉS DE SERVICE GÉNÉRAL

LES SERVICES D'ORDRE ET LE MAINTIEN DE L'ORDRE (MO)

Le maintien de l'ordre, mission principale des unités de service général a représenté **31%** de l'activité globale de ces unités, en 2021.

En moyenne, **12,5 unités par jour** ont été employées pour le MO.

LA LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

La sécurisation des frontières intérieures avec l'Italie, l'Espagne, la Belgique ou le Royaume-Uni a mobilisé en 2021 l'équivalent de 10,5 unités par jour.

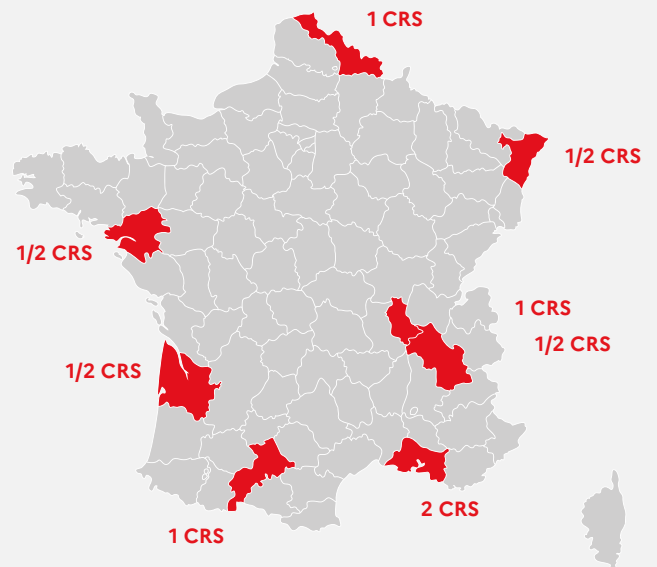
La lutte contre l'immigration clandestine représente **24,6% de l'activité** des unités de service général.

LA SÉCURISATION GÉNÉRALE

Le plan national de sécurisation renforcée organise la présence permanente des CRS dans certains départements particulièrement concernés par des phénomènes de délinquance, notamment les violences urbaines.

Neuf départements en bénéficient :

- Rhône (1 CRS) ;
- Nord (1 CRS) ;
- Bouches-du-Rhône (2 CRS) ;
- Isère (1/2 CRS) ;
- Bas-Rhin (1/2 CRS) ;
- Haute-Garonne (1 CRS) ;
- Loire-Atlantique (1/2 CRS) ;
- Gironde (1/2 CRS)



Dans le cadre de leur mission de sécurisation, les unités CRS ont procédé à :

4 552
mises à disposition aux services locaux
de police d'auteurs d'infractions

2 411
amendes forfaitaires délictuelles
dans le domaine routier

650
interpellations pour usage et trafic
de stupéfiants



LA COORDINATION ET LA RÉPARTITION DE CES FORCES SUR LE TERRITOIRE ASSURÉE PAR L'UNITÉ DE COORDINATION DES FORCES MOBILES

Structure commune à la police nationale et à la gendarmerie nationale, l'**unité de coordination des forces mobiles** (UCFM) est rattachée à l'état-major de la direction générale de la police nationale et coordonne l'emploi des forces (CRS et escadrons de gendarmerie mobile) au niveau national, en instruisant

les demandes de forces des préfets de départements, et en se basant sur l'évaluation de la menace transmise par le renseignement territorial.

UNE CRS DÉDIÉE À LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES URBAINES

Installée le 1^{er} juillet 2021 à Bièvres (78), la CRS 8 forte de 200 agents a été engagée au profit des services territoriaux de la sécurité publique à la suite de phénomènes de violences urbaines.

Elle s'est déplacée à **89 reprises** (sur une plage de 175 jours) afin de renforcer **38 circonscriptions de sécurité publique**, dans **19 départements**.

Ces interventions ont permis de projeter rapidement la CRS 8 principalement dans la grande couronne parisienne (60%) mais également en région dans un rayon de 150 Km (25%) à 500 Km (15%).

UNE CONTRIBUTION MAJEURE À LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE ROUTIÈRE

Les neuf compagnies autoroutières et les six unités motocyclistes zonales sont mobilisées sur les opérations de contrôle et sur le traitement judiciaire des procédures. **En 2021, ces unités ont :**



constaté **1 147 642**
infractions (contrôles
semi-automatiques compris)

soit **+10,42%** par rapport à 2020



procédé à
10 880
opérations de contrôle vitesse



et **1 932**
opérations de contrôle
alcoolémie/stupéfiants

soit **+6%** par rapport à 2020



Ces opérations se sont traduites par
45 764 dépistages d'alcoolémie

dont **1 965** dépistages positifs
+12% par rapport à 2020



et **20 729**
dépistages de stupéfiants

dont **3 180** positifs. **+94%** par rapport à 2020

Par ailleurs, les UMZ ont assuré **86 escortes sensibles** (fonds et valeurs, armements, stupéfiants, œuvres d'art, détenus).



LA SÉCURISATION EN MONTAGNE ET SUR LES PLAGES

Les **202 agents** affectés dans les unités CRS Montagne ont :



participé à **1 868**
interventions dans les massifs
alpins et pyrénéens

soit **+7,4%** par rapport à 2020



et ont porté secours à
2 250
personnes

soit **+7%** par rapport à 2020



295
nageurs sauveteurs répartis sur
57 communes du littoral français ont
assuré la sécurisation sur la période
du 2 juillet au 29 août

Ils ont porté assistance à

10 831
personnes

et ont procédé à

1 158
sauvetages
avec sortie d'eau.